

## CONTACTS:

- Mairie de Gy  
164, rte de Gy  
1251 GY
- Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.13.65
- Courriel:  
info@mairie-gy.ch
- Site:  
www.mairie-gy.ch
- Ouverture au public:  
mardi  
08h30 à 11h00  
jeudi  
16h00 à 19h00  
ou sur rendez-vous

## GYVI

Les deux locaux commerciaux des nouveaux bâtiments vont prochainement ouvrir. Pour le premier situé à l'angle du 113, rte de Gy, il a été attribué à Mme ITEN, qui va exploiter un magasin de fleurs. L'ouverture de l'arcade « *Fleur de trèfle* » est prévue le samedi 3 septembre 2011 et nous nous réjouissons d'y découvrir les arrangements floraux ainsi que les prestations qui nous y seront proposées.

Quant au second commerce situé au 115, rte de Gy, il sera exploité par M. THOMKINS. Cet espace accueillera un tea-room, dépôt de pain, vente de produits régionaux et, comme annoncé, fera également office d'agence postale. Les aménagements intérieurs sont encore en cours de réalisation, il sera donc opérationnel pour vous y recevoir d'ici quelques semaines. La mise en place de l'agence postale interviendra dans un deuxième temps le 5 décembre 2011. Un nouveau lieu de rencontre convivial dans notre village qui viendra ainsi compléter l'offre déjà très agréable fournie en ce sens par le couple RABOUD à l'Auberge de Gy.

Créer de toutes pièces deux nouveaux commerces à Gy est un challenge tant pour les autorités municipales que pour les exploitants. Aussi, nous espérons que ces deux établissements voulus par notre commune vous satisferont et surtout que vous aurez plaisir à venir régulièrement y faire une visite, à y effectuer vos achats, ainsi qu'à les recommander autour de vous.

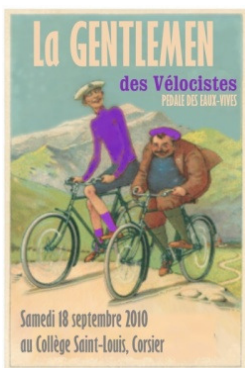
## Mise à ban du vignoble genevois

Le Conseil d'Etat a décrété la mise à ban du vignoble genevois à partir du 25 août 2011 jusqu'à la fin des vendanges. Le règlement sur la vigne et les vins de Genève stipule notamment que « durant la période de mise à ban, l'accès aux vignes est interdit sans

autorisation écrite de l'exploitant ». Les agents de la direction générale de la nature et du paysage ainsi que les gardes municipaux sont chargés de faire respecter ces dispositions.

## Gentlemen, course cycliste

**Samedi 17 septembre 2011**



La société « La pédale des Eaux-Vives » présente:

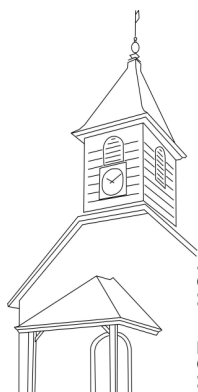
- la 13<sup>ème</sup> édition de la Gentlemen, course cycliste populaire par équipe de 2 sur 14 km, dont le parcours se déroule en partie sur notre commune (rte de Bellebouche).  
Départ: Collège St-Louis à Corsier à 14h30

ainsi que:

- la 1<sup>ère</sup> édition de la Bourse aux vélos, ouverte à toutes et à tous et permettant à chacun-e de vendre du matériel et/ou des vélos.

Inscription sur le site web & renseignements: <http://www.pev-geneve.ch>  
ou tél. 076 496 56 91.

Nous vous prions de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place et aux indications des personnes chargées de la sécurité de cette course.



Temple de Gy

1611 - 2011

## 400<sup>ème</sup> anniversaire du Temple de Gy

### CONCOURS PHOTO

Petit rappel concernant le concours photos, pour les personnes qui souhaitent participer, les tirages doivent être transmis à la mairie de Gy au plus tard le **9 SEPTEMBRE 2011**.

### CIRCULATION

Pour cet évènement, nous vous informons que le village sera entièrement fermé à la circulation le **samedi 24 septembre 2011** (depuis le giratoire jusqu'au parking de la douane de Gy). **Il en sera de même le dimanche 25 septembre 2011**, mais sur un secteur réduit entre l'Auberge et le parking de la douane. La ligne de bus A sera également détournée durant ces deux journées selon le même principe que lors de la Vogue de Gy, à savoir, les arrêts « Gy temple » et « Gy poste » seront supprimés, le terminus étant fixé au giratoire de Gy arrêt « La Chêna ». Le lundi 26 septembre, circulation normale des véhicules et du bus. Nous vous remercions de prendre vos dispositions au préalable et de votre compréhension.

## Agenda:

- 29.08. Rentrée scolaire
- 01. au Festival Amadeus
- 11.09. Amadeus
- 03.09. Ouverture boutique de fleurs GYVI
- 08.09. Jeûne Genevois (mairie fermée)
- 15.09. Conseil municipal
- 17.09. Course cycliste
- 23, 24 et 25.09 400ème du Temple

## Visite guidée proposée par Pro Natura Genève

Pro Natura Genève propose, dans le cadre de son cycle annuel de visites guidées,

**le samedi 14 septembre 2011  
de 14h à 17h,**

de découvrir la plaine de Sionnet sous l'angle "Nature et patrimoine".

Partez à la rencontre de notre histoire pour découvrir les mystères du Château de Rouëlbeau (érigé au 13e siècle) et les merveilles de la nature qui l'entoure. Accompagnés par un naturaliste de Pro Natura ainsi que par un archéologue cantonal, la plaine nous dévoilera tous ses secrets...

Cette visite est gratuite, les inscriptions obligatoires se font auprès de Pro Natura Genève, 022 311 10 10

ou pronatura-ge@pronatura.ch

Rendez-vous: 14h sur le parking du Centre Sportif de Rouëlbeau. Retour vers 17h.

A prendre avec soi: une paire de jumelles, des bonnes chaussures, des habits adaptés (la sortie a lieu par tous les temps).



## Entraînement de course à pied pour les tous débutants

Quand: Tous les samedis matins à 10h du 16 juillet au 8 octobre 2011

Durée: Environ 1h15

Lieu: Centre sportif de Vessy

Pour: Tout débutant/e, adulte ou enfant accompagné

Celles et ceux qui n'ont jamais pratiqué une activité sportive ou qui souhaiteraient la reprendre après une longue interruption.

Par: Préparateurs physiques du centre ATHLETICA et animateurs du STADE GENEVE Athlétisme.

Coût: Gratuit, sans inscription préalable

Infos: <http://www.santescalade.ch>  
ou tél. 079 509 20 08

Organisation: sant"e"scalade

Sant"e"scalade est une association visant à promouvoir l'activité physique, le sport, la santé et le bien-être, auprès des différentes couches de la population, et en particulier auprès des jeunes. Ce projet veut agir à deux niveaux :

- développer le goût de l'effort et encourager la pratique régulière d'activités physiques et sportives,
- agir comme catalyseur et provoquer un changement de comportement des personnes sédentaires.

## Bruits et conflits de voisinage

### Que dit la loi

La loi genevoise rappelle que les excès sonores sont interdits à toute heure. Cette règle doit être suivie avec plus de rigueur entre 21h et 7h, car la notion d'excès est plus manifeste pendant la nuit.

Comme le précise également le code civil suisse, les débordements ne sont pas davantage autorisés dans le cadre privé qu'à l'extérieur. Ainsi, chacun doit prendre toutes les mesures pour réduire le bruit, que ce dernier soit produit sur la voie publique ou dans le voisinage.

### Bruits ponctuels

Lors d'événements ponctuels et de fêtes, un accord préalable avec ses voisins facilite l'acceptation de ces situations qui doivent demeurer exceptionnelles.

### Que faire en cas de problème

Les problèmes de bruit entre voisins peuvent être le fait de malentendus ou de méconnaissance; il est donc toujours recommandé dans un premier temps d'entamer le dialogue afin de signaler les nuisances.

Il faut toutefois admettre que ces démarches ne suffisent pas toujours pour parvenir à une solution; c'est pourquoi la Gendarmerie a pour mission de contrôler les excès de bruit liés aux comportements. En cas de tapage diurne ou nocturne, c'est le poste de gendarmerie du secteur qui doit être contacté: si la nuisance sonore est constatée, une contravention est notifiée aux responsables.

### Respecter son voisin

Le respect de la tranquillité est un principe qui est garanti aussi bien par la loi cantonale et

fédérale que par les règles d'usages. De plus, la vie en commun implique la prise en compte des attentes raisonnables de ses voisins, dans un esprit de respect mutuel et, parfois, de compromis.

Etre à l'écoute des demandes et manifester un peu de bonne volonté permet d'éviter simplement des conflits qui alourdiront durablement l'atmosphère... et où il ne peut y avoir que des perdants.

*Message du Service de protection contre le bruit et les rayonnements non ionisants*

### Plus d'information sur:

[www.ge.ch/bruit](http://www.ge.ch/bruit)

[www.ge.ch/police](http://www.ge.ch/police)

Tél. en cas de fermeture nocturne du poste de secteur: 022.427.81.11